## La mission Fas'Eau officiellement lancée

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o February 2018

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté en 2010, une résolution qui indique que "le droit à une eau potable, salubr propre est un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit A la vie et de tous les droits de l'homme". Au Burkina Faso, le droit à l'eau potable et à l'assainissement a été constitutionnalisé en 2015 par le Conseil national de la Transition En effet, l'article 18 de la Constitution stipule que "l'éducation, l'eau potable et l'assainissement, l'instruction, la formation, la sécurité sociale, le logement, l'énergie, le sport, les loisirs, la santé, la protection de la maternité et de l'enfance, l'assistance aux personnes âgées, aux personnes vivant avec un handicap et aux cas sociaux, la création artistique et scientifique, constituent des droits sociaux et culturels reconnus par la présente Constitution qui vise à les promouvoir. " Malgré cela, l'accessibilité en eau potable et en assainissement demeure une équation. Selon les statistiques (2016) du ministÃ"re en charge de l'Eau et de l'Assainissement, le taux d'accÃ"s à l'eau potable était plus de 72,7 % au niveau national soit 91 % en milieu urbain et 65,3 % en milieu rural. En matià re d'assainissement, le taux est de 13 % en milieu rural contre 35 % en milieu urbain soit un taux national de 20 %. La mission Fas'Eau aura donc pour mission en collaboration avec l'État burkinabÃ" et les partenaires à augmenter les différents taux via l'approche fondée su les droits humains en matià re d'eau et d'assainissement. "L'approche fondée sur les droits humains dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est un vrai défi au niveau national. Nous allons développer sur le terrain, un paquet d'activités qui va permettre de concrétiser ces questions de droits humains à l'eau et à l'assainissement. On attend que les médias membres du consortium puissent créer des espaces qui permettent aux citoyens de s'exprimer et d'exprimer leur ressenti sur la question du droit à l'eau et à l'assainissement. Il s'agira pour les organisations de la société civile d'accompagner les citoyens A pouvoir revendiquer ces droits vis-A -vis des dA©biteurs d'obligations, c'est-A -dire mettre la pression sur les détenteurs d'obligations pour qu'on puisse accéIérer l'accÃ"s universel à l'eau et à l'assainissement", a expliqué Hilaire Firmin Dongobada, coordinateur de la mission.

La mission Fas'Eau bénéficie du soutien de la coopération danoise au Burkina Faso et d'Oxfam. Son objectif général da mission est de "fortifier une société civile représentative défendant les droits humains auprÃ"s du gouvernement" dans le secteur eau et assainissement. Sa période d'exécution va du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2020 pour un budget estimatif de plus de 982 millions de francs CFA. Les différentes activités seront exécutées sur le territoire national et dans la région de la Boucle du Mouhoun avec les communes de Dédougou et de Nouna comme zones pilotes. Sur le terrain, la mission est exécutée par le consortium de 10 organisations de la société civile (AFJ/BF, CGEE, CNLB, Eau Vive, LCB, LVIA, MBDHP, Musée de l'Eau, SPONG, WaterAid) et 5 médias (Fasozine, Lefaso.net, Radio Oméga, RTB, Savane FM) dont IRC est le chef de file.

Fasozine (Ouagadougou) -Â AllAfrica